



Règles de participation des équipes de centre de formation en championnats nationaux



Comité Directeur du 7-8 décembre 2018

Règles de participations

Actuellement

Règles particulières appliquées aux centres de formation uniquement en NM3 (cahier des charges- niveau de championnat minimum)

Pour rappel

- Licences type C1 et T de moins de 21 ans (âge limite en centre de formation) non comptabilisées
- Deux joueurs de plus de 23 ans et 2 joueurs de plus de 23 ans licenciés dans le club les trois saisons précédentes.

Accord du bureau fédéral.

Extension de ces règles particulières :

- Au championnat de NM2
- Aux centres de formation qui ont déposé une demande d'agrément en bonne et due forme.
- Au centre de formation bénéficiant d'un agrément dont l'équipe première évolue en NM1

Modification de l'article 434 des règlements généraux: équipe senior 2 en championnat de France

a) Interdiction de faire participer, et d'inscrire sur la feuille de marque, un joueur étant lié avec l'association sportive par un contrat de sportif professionnel, sauf pour les équipes réserves de PRO B si

:ce contrat de 3 ans maximum fait suite **IMMEDIATEMENT** à une convention de formation signée avec un club disposant d'un centre de formation agréé

Accord du Bureau federal du 9 novembre

Modification de l'article 434 des règlements généraux: équipe senior 2 en championnat de France

a) Interdiction de faire participer, et d'inscrire sur la feuille de marque, un joueur étant lié avec l'association sportive par un contrat de sportif professionnel, sauf pour les équipes réserves de PRO B

- si ce contrat est signé avec un Joueur Formé Localement de moins de 23 ans, ~~que le club effectue sa première saison en championnat PROB~~ et que le club a déposé une demande d'agrément de son centre de formation.

Accord du Bureau fédéral du 9 novembre

Dans ces conditions le nombre de joueurs de plus de 23 ans autorisés par les règlements sportifs particuliers est réduit à 1 (sans incidence sur le nombre de joueurs de plus de 23 ans ayant été licenciés au cours des 3 dernières saisons dans le club)



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80